

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°197025 - 76ÈME ANNÉE

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : ENCORE PLUS INTOLÉRABLE QUAND ELLE TOUCHE LES ENFANTS

La pauvreté est déjà inacceptable en soit, mais quand elle touche les enfants, elle est insoutenable.



La pauvreté des enfants devrait rester au-dessus des niveaux pré-COVID pendant au moins cinq ans dans les pays à haut revenu. Pourtant, selon un nouveau rapport de l'UNICEF, seuls 2 % de l'aide financière fournie par les gouvernements des pays de l'OCDE et de l'UE ont été alloués au soutien des enfants et des familles élevant des enfants pendant la première vague de la pandémie. « Le montant de l'aide financière allouée directement aux enfants et aux familles ne correspond pas à la gravité des retombées de la pandémie, ni la durée pendant laquelle la crise va affecter ces pays », a déclaré Gunilla Olsson, directrice du bureau de recherche de l'UNICEF-Innocenti.

De février à fin juillet 2020, les pays à revenu élevé ont dépensé un montant historique de 14 900 milliards de dollars pour les réponses à la COVID-19, dont environ 80 % ont été consacrés à des plans de relance économique destinés aux entreprises ou par leur intermédiaire, note le rapport. Bien qu'il s'agisse d'un élément essentiel de la réponse à la crise, le soutien aux entreprises ne permet pas d'assurer l'aide ciblée dont ont besoin les enfants les plus marginalisés de la société et leurs familles, ce qui signifie que les plus démunis seront les plus touchés. « Alors que la deuxième vague de COVID-19 resserre l'étau, un meilleur équilibre doit être recherché », a déclaré Gunilla Olsson. Sauver les enfants est plus important que sauver le capital.

UNICEF: 1 ENFANT SUR 5 VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ



La pauvreté touche en France 3 millions d'enfants. Avec 343 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (935 € par mois), La Réunion est un département hors norme. L'île compte autant de personnes pauvres que les Bouches-du-Rhône. Seuls deux départements français ont une population pauvre plus importante : la Seine-Saint-Denis et le Nord qui comptent respectivement 360 000 et 480 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Or ces départements français (Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis et Nord) sont deux à trois fois plus peuplés que La Réunion.

Des mesures existent, des plans quinquennaux sont définis mais à la fin la situation ne se résorbe pas. La pauvreté monétaire ne peut se régler que par des aides. Et là c'est le parcours du combattant entre le travailleur social du CCAS, celui du département, celui de la CAF voire celui de l'hôpital. Ce sont toujours beaucoup de procédure, beaucoup de papiers, mais aussi beaucoup de courage pour exposer sa situation.

L'aide alimentaire est cruciale, mais elle doit être apportée en préservant la dignité des personnes. Ainsi les épiceries sociales sont une réponse, encore faudrait-il que la puissance publique les soutienne.

Elles sont financées aussi par l'aide de l'union européenne à l'agriculture mais cette aide est constamment remise en cause par les forces conservatrices.

La scolarisation précoce est aussi une piste, même si elle ne peut pas convenir à tout le monde. D'ailleurs un effort important est mené par les communes afin de proposer cette possibilité aux familles.

En tout état de cause, il y a un cycle infernal auquel il faut mettre fin : naître pauvre, vivre pauvre et mourir pauvre.

David Gauvin

ÉDITO

LE 20 DÉCEMBRE EST FÉRIÉ, C'EST LA LOI

A la question de savoir si dimanche 20 décembre les magasins seront ouverts, la réponse est **NON !**



En effet, c'est une date commémorative. Elle est fériée quel que soit le jour de la semaine. Compte tenu de sa signification, il ne faut ni insulter la mémoire de nos ancêtres, ni mépriser nos législateurs.

Laisser croire le contraire, entretenir l'ambiguïté, ce serait nous suspecter d'être indignes de la République.

Nous savons tous très bien que le 20 décembre ne relève pas du débat sur le « repos hebdomadaire » dans le commerce de détail.

D'ailleurs, à ce sujet, il est bon de se rappeler l'intervention du Préfet de La Réunion, le 20 décembre 2013, devant le Maire de St Denis. La cérémonie avait un côté solennel car on fêtait le 30e anniversaire du vote de cette loi historique.

Au coeur d'une intervention très riche, il dit : « *A La Réunion, le 20 décembre dépasse la simple commémoration de l'abolition de l'esclavage, ici opérée par Sarda Garriga. Il fait écho à un devoir de mémoire vis-à-vis d'un système indigne, inique, brutal, auquel la République a mis fin mais dont elle doit assumer l'héritage douloureux. Cet héritage complexe fait de ce jour un rendez-vous hautement symbolique de l'histoire et de l'identité réunionnaises : une commémoration, (c'est notre histoire), une célébration (de nos valeurs), une affirmation (de notre identité). (...) Aujourd'hui, célébrer l'abolition c'est aussi se souvenir du prix de cette liberté, de cette égalité, de cette fraternité - et de leur valeur. C'est rejeter catégoriquement toute forme de dérive susceptible de les mettre à mal. »*

A aucun moment l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2020 n'autorise une dérive antirépublicaine. Il ne faut donner aucune chance à quelques récalcitrants qui n'ont jamais attendu la crise sanitaire par coronavirus pour tenter, à chaque année, de remettre en cause le caractère sacré du 20 décembre, journée fériée et commémorative.

Le confinement a créé le sentiment d'une humanité retrouvée, d'une communauté de destin face au défi de l'adversité. Le monde entier est toujours paralysé. Profitons que le 20 décembre soit une journée fériée pour associer dans notre pensée les millions de victimes qui ont tout perdu et ne seront jamais compensées.

Julie Pontalba

L'ARTISANAT LOCAL REVIENT À LA MODE EN ALGÉRIE

La fermeture des frontières est l'une des conséquences du coronavirus mais elle n'est peut être pas aussi négative que nous le pensons car elle est en train de devenir un avantage compétitif en Algérie.



Le travail de la laine de mouton et du poil est une institution, voire une tradition dans ce pays. Les femmes créent des Kachabia, tenue typiquement algérienne. Produits nobles de grande qualité mais en danger car de moins en moins vendues ces dernières années.

La valeur de ce produit a fortement chuté à cause de la concurrence des produits chinois, de moins bonne qualité. Ces produits ont perturbé le marché, entraînant une baisse du prix. Pire encore, certains de ces produits sont néfastes pour la santé des consommateurs qui les achètent à bas prix.

Depuis peu, nous assistons à une augmentation de la vente du Kachabia dans les villes algériennes. C'est un retour au local à laquelle nous ne nous attendions plus. C'est la que le COVID-19 révèle son unique et seul point positif. Ce dernier à entrainé une forme de protectionnisme. Les frontières étant fermées, les produits importés, notamment de Chine n'arrivent plus. Le local revient donc à la mode. Cela coûte cher mais c'est le prix à payer pour un produit à base de matières de qualité dont la source est connue.

Un autre frein majeur à cet artisanat local est la méthode confuse de l'État qui vise à interdire l'importation des produits locaux d'une part, et de protéger le produit local de l'autre. Au delà de la question culturelle, c'est un choix économique et politique qui semble s'opérer car ce sont des villes entières de l'Algérie qui vivent du commerce de la Kachabia dans des ateliers qui plus est, font travailler des femmes.

En Algérie, les femmes ne représentent que 18% de la population active alors que le parlement algérien est l'un des plus féminisés au monde. Cela permet de protéger les artisans locaux des contrefaçons et de la concurrence déloyale

Bertrand Ancelly

NOUVELLE GRÈVE GÉNÉRALE EN INDE EN SOUTIEN AU MOUVEMENT PAYSAN



Ce sont encore près de 250 millions de travailleuses et travailleurs de toute l'Inde qui ont participé au Bharat Bandh (grève générale pan-indienne) du mardi 8 décembre.

Cette grève générale avait été appelée par les organisations paysannes afin d'obtenir le retrait des lois anti-paysans.

Le gouvernement de Modi et du BJP est en effet actuellement complètement sourd face exigences paysannes. Ainsi, malgré la mobilisation historique que représente le Dilli Chalo avec plus de 250.000 paysans aux portes de Delhi, l'occupation des entrées de cette dernière et des actions dans tout le pays, le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir aux revendications portées par les organisations les représentant.

Ces dernières avaient en début de semaine dernière exigé du parlement de faire retirer les lois iniques anti-paysans qui n'auront que des conséquences néfastes, à savoir la fin des lois anti-spéculation, la fin de leur statut protecteur, et enfin, conséquence directe de tout cela, la fin de la sécurité alimentaire pour le pays. Pourtant, il n'y a pas eu non plus de réaction parlementaire.

En conséquence, comme ils l'avaient annoncé, les paysans ont intensifié leur mobilisation et ont appelé à un Bharat Bandh en la journée du 8 décembre. Cet appel a immédiatement été relayé par l'ensemble des organisations qui soutiennent ce mouvement et avaient déjà participé à la dernière journée de grève générale pan-indienne. La quasi-totalité des syndicats ouvriers ont ainsi participé à cette journée de mobilisation, de même que les partis communistes, notamment le CPI et le CPIM, accompagnés de leurs organisations-sœurs, telles que leurs organisations de jeunesse, étudiantes, féministes, etc. Le Congrès National Indien a également appelé à participer à cette mobilisation, montrant ainsi une véritable unanimité dans le camp du progrès pour défendre les paysans et par conséquent faire retirer les lois les attaquant.

La mobilisation des paysans indiens, en plus d'avoir un écho retentissant au pays, comme le prouve cette mobilisation massive lors du Bharat Bandh de mardi, commence également à être relayée dans le monde. Ainsi, pour faire plier le gouvernement de Modi et du BJP, des rassemblements de soutien ont été ou seront organisés un peu partout dans le monde, en Australie ou en France par exemple.

Si le gouvernement indien semble encore choisir d'ignorer les revendications paysannes pour le moment, la mobilisation exceptionnelle devrait sans nul doute faire évoluer leur position dans les jours à venir et, espérons-le, les faire plier sous peu, ce qui constituerait pour les paysans comme pour le mouvement social indien en général une victoire non-négligeable face aux ultra-réactionnaires que sont Modi et le BJP.



« BANN KAPITALISS LÉ KAPAB SI ZOT I GINGN BROVÉ VANN BANN ZÉSKIMO ZOT PROP GLASS»

Mézami, mwin lé pliské sir zot l'apré di : justin i gaskone li la ! In vré gaskonèr mi di azot. Poitanmèm si mi plézant mwin lé sèryé. Pou kosa mi di sa ?

Pars lékonomi konm zot i koné sa lé mon dyalizé é konm li lé mondyalizé néna sak i pans tout marshandiz i doizète protéjé.

A sipozé dann mon zardin néné pyé èrbaz pou fé la tizane é an parmi so bann zèrbaz néné in zèrb i pèrmète vanj kont la kovid.

Mwin k'lé koyon konm la line do mars lé ron, mi dépoz pa brové, mi kontant amwin sé mon tizane épi donn sa inn-dé-troi moun mi koné.

Ariv in kapitalis k'i domann li ossi la tizane é a sipozé ké tizane-la i fé d'bien dann in ka d'maladi, mi oi li tré bien apré pran tout ransègnman dsi mon plantaz, pib liye sa dann in ro vi syantifik, péyé pou gingn lo brové épizapré mi oi li tré bien arvann amwin lo tizane i sort sh moin an zélil, an siro, an poud é koatéra é koatéra !.

An-o mi parl glass mé sa i doizète in zé d'zanfan pou in kapitakis patanté. Alé !

Ni rotrouv pli d'van. Sipétadyé

Nb Avèk lo réshofman kimatik, mi doutt pa ké sa i pé arivé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433